

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coaticook, le 22 mars 2024 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 20 mars 2024, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

Le rapport annuel 2023 est maintenant disponible

L'équipe de la MRC est fière de présenter son [rapport annuel 2023](#) qui a pour objectif de partager et de communiquer davantage d'informations sur ses champs d'action et ses projets. Rappelons que cet outil découle d'une volonté politique et d'un désir de compiler les initiatives porteuses de la dernière année. Vous êtes donc invités à consulter le portrait des grands dossiers de l'organisation qui nous le rappelons, ne pourraient avoir lieu sans la fidèle et précieuse collaboration des organismes, municipalités et partenaires du milieu.

Approbation ministérielle du PRMHH

Le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) qui a été adopté le 21 juin dernier et a reçu l'approbation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) le 19 mars 2024. Ainsi c'est officiellement depuis cette date que le PRMHH est entré en vigueur, bien que la mise en œuvre soit déjà bien amorcée sur le territoire! Vous pouvez dès maintenant consulter la version finale sur le site web de la MRC de Coaticook, dans la page dédiée au [PRMHH](#).

La MRC de Coaticook vous invite à participer au Défi pissenlits 2024

Le conseil de la MRC a décidé de participer une fois de plus au défi pissenlits et s'engage à retarder la tonte des gazons afin d'offrir une diversité de plantes printanières dont les pissenlits aux insectes pollinisateurs. Contrairement à la croyance populaire, le Défi Pissenlits n'a pas obligatoirement lieu tout le mois de mai. Ainsi, plutôt que de tondre aussitôt que les fleurs apparaissent sur les parterres, nous lançons le défi à la population et aux entreprises de la région de retarder le plus possible les tontes (de quelques jours à quelques semaines) afin de permettre aux pollinisateurs de profiter de la période de floraison nécessaire à leur survie.

Le plan d'action de la stratégie jeunesse adopté!

Le conseil de la MRC a adopté le plan budgétaire 2024-2027 de la stratégie jeunesse qui présente les grandes lignes du plan d'action qui sera mené par le Comité jeunesse! D'ailleurs, le dévoilement de ce plan d'action ainsi que les détails concernant la réouverture du Fonds jeunesse seront annoncé le 13 avril prochain lors de l'évènement de lancement du Comité jeunesse! Le groupe de jeunes âgées entre 16 et 29 organise une soirée bien spéciale dans les locaux d'Acti-Sports... Un tournoi de laser tag!

Financement de deux projets via le Fonds vitalité des milieux de vie (FVMV)

Le conseil de la MRC a approuvé le financement de deux projets via le FVMV, soit:

- Un montant de 30 000 \$ provenant du volet Lutte aux changements climatiques pour le projet Sous les pavés porté par le conseil régional de l'environnement de l'Estrie qui vise la déminéralisation et le verdissement de trois cours d'école de la région. Parmi celles-ci l'école primaire de Sainte-Edwidge est confirmée et les deux autres seront annoncées plus tard!
- Un montant de 29 400\$ provenant du volet Projets locaux est octroyé à la municipalité de Compton pour la création d'une zone jeunesse au Récré-O-Parc avec l'ajout de mobiliers et de jeux urbains!

- 30 -

Source

Catherine Madore, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook
c.madore@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083 poste 249

Informations

Marie-Claude Bernard, directrice de l'aménagement du territoire de la MRC de Coaticook

Entrevue

Bernard Marion, maire de Sainte-Edwidge et préfet de la MRC de Coaticook

Pamela B. Steen, mairesse de Stanstead-Est et élue jeunesse à la MRC de Coaticook